|  |  |
| --- | --- |
| **LOGO COLLECTIVITE** | **N°**……………**Arrêté portant radiation pour mise à la retraite avec droit à pension CNRACL pour départ anticipé carrière longue**M………………………………………………………………………………………….Grade …………………………………………………………………………………… |

Le Maire *(ou le Président)* de .......................................................................................,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 et la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites,

Vu le décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,

**Vu** la lettre en date du .......... par laquelle M....... sollicite son admission à la retraite à compter du .......,

Considérant que M.......................... remplit les conditions d’âge et de durée d’assurance requise pour bénéficier d’un départ anticipé à la retraite,

Considérant que M…………………. est affilié(e) à la CNRACL sous le numéro ……………………

ARRETE

**ARTICLE 1 :** M. ……………, né(e) …………………………………….. *(nom de jeune fille)* le …………… (grade) …………………… est admis(e) à faire valoir ses droits à la retraite avec liquidation de la pension, à compter du ..........................., sous réserve de l'accord de la C.N.R.A.C.L .

A cette même date, M…………………………………… est radié(e) des cadres.

**ARTICLE 2 :** Le Secrétaire Général (*ou le Directeur Général des Services*) est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’agent.

Ampliation adressée :

 - au Président du Centre de Gestion de la Charente

 - au Comptable de la collectivité

 - à la CNRACL

 Fait à………………………,

 le……………………………

 Prénom, Nom et qualité du signataire

|  |
| --- |
| Le Maire (*ou le Président*),- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de POITIERS (86) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.Ce recours peut être déposé sur l’application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)Notifié le ……………………………..Signature de l’agent : |